

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi huit octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Morgane BERNARD, 1^{ère} adjointe - M. Éric BRANDILY, 2^{ème} adjoint - Mme Céline DÉSIDE, 3^{ème} adjointe - M. Alain BRARD, 4^{ème} adjoint - Mme Carole LEBULANGER, 5^{ème} adjointe (*jusque 19h20, question n° 1*) - M. Loïc MAUFRAIS - M. Olivier BLEUZÉ - M. Lawrence BARBIER - Mme Jessica MARCET - Mme Alexandra MARTA (*à partir de 19h10, question n° 1*) - Mme Alyssa PERMAL - M. Logan MAHEU - Mme Isabelle LECORVAISIER - M. Michel LEFEUVRE.

Etaient absents : M. Jacques BERNARD - Mme Anne-Laure DIDELOT - M. Christian BONIFAS - Mme Isabelle BONDON.

Quorum : 14 (à 19h00)
15 (à partir de 19h10)
14 (à partir de 19h20)

Pouvoirs : M. Jacques BERNARD à M. Patrice GAUTIER,
Mme Anne-Laure DIDELOT à Mme Jessica MARCET,
M. Christian BONIFAS à Mme Isabelle LECORVAISIER,
Mme Isabelle BONDON à M. Michel LEFEUVRE.

Secrétaire de séance : M. Alain BRARD a été nommé secrétaire de séance.

Convocation en date du 30 septembre 2026 et affichée à la porte de la Mairie le 30 septembre 2026.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 8 octobre 2026.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 10 septembre 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2026-11-03

Objet : Adhésion au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

Face à la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif poursuivi est d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS. Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives.

Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Villes Amies des Aînés autour de trois principes : la lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Au vu des éléments énoncés ci-dessus, il semble important aujourd'hui pour notre collectivité de participer à cette dynamique et d'adhérer au RFVAA. Aussi, nous nous engageons à mettre en œuvre les principes fondamentaux de la dynamique ainsi que les différentes étapes de la démarche Villes Amies des Aînés, à savoir :

- élaborer un diagnostic territorial autour des huit thématiques Villes Amies des Aînés :
 - ✓ Transports et mobilité,
 - ✓ Habitat,
 - ✓ Espaces extérieurs et bâtiments,
 - ✓ Lien social et solidarité,

- ✓ Culture et loisirs,
- ✓ Participation citoyenne et emploi,
- ✓ Autonomie, services et soins,
- ✓ Information et communication,
- définir un plan d'action Villes Amies des Aînés, le mettre en œuvre et l'évaluer,
- informer annuellement le RFVAA de l'ensemble des étapes du projet et transmettre les documents s'y rapportant,
- participer à la vie du Réseau Francophone : échange et valorisation de bonnes pratiques sur le site internet du RFVAA, participation aux événements (colloques, journées de formation, voyage d'étude, concours Villes Amies des Aînés, etc.).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (POUR : 18, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **DÉCIDE** d'adhérer au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (ainsi qu'au Réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS) ;
- **DÉSIGNE** M. Olivier BLEUZÉ en tant que représentant titulaire pour représenter la collectivité au sein de l'association ;
- **DÉSIGNE** Mme Jessica MARCET en tant que représentant suppléant pour représenter la collectivité au sein de l'association ;
- **S'ENGAGE** à verser annuellement la cotisation dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitants (50 € pour une commune de moins de 2 000 habitants) ;
- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Comptable Public assignataire.

Alain BRARD,
Secrétaire de séance



Fait à Evran, le 12 octobre 2026

Patrice GAUTIER,
Maire

